

Semaine du Golf dans l'Ain 2023  
13<sup>e</sup> CHALLENGE DES ENTREPRISES

JEUDI 24 AOÛT 2023

GOLF DE GONVILLE



SCRAMBLE À 4  
DÉJEUNER À 12H PUIS SHOT GUN À 13H30

GOLF DE GONVILLE  
542 CHEMIN DU CHÊNE - 01630 ST JEAN DE GONVILLE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GOLF  
ffgolf®  
AIN<sup>01</sup>

## DOTATION POUR TOUTES LES ÉQUIPES DONT :

3 équipes primées en Brut  
3 équipes primées en Net  
Concours de précision – Trou en 1  
Concours " Dress Code"  
12h Déjeuner au restaurant du Golf  
13h30 Départ en shot-gun  
18h30 Remise des prix et cocktail

Inscription 600€ pour une équipe de 4 joueurs sans TVA  
4 déjeuners, 4 green-fees et droits de compétition, dotations et cocktail

Le « Challenge des Entreprises» est une compétition annuelle de golf ouverte à des équipes de 4 joueurs / joueuses représentant des entreprises. Les joueurs représentant une entreprise n'ont pas obligation d'y être salariés. Le « Challenge des Entreprises » se joue en scramble à 4, départ en Shot Gun à 13h30.

Pour le titre départemental du « Prix de l'Entreprise de l'Ain », le trophée est gravé au nom de l'équipe gagnante en brut, il est remis en jeu l'année suivante. L'entreprise qui remporte le challenge pour la troisième fois consécutive conserve le trophée.

Conditions de participation : Les joueurs doivent être à jour de leur licence de golf FFG 2023\* et de leur certificat médical ou de leur questionnaire médical\* ou décharge signée (formulaire à disposition sur place) à la date de la compétition. Les index retenus sont ceux du jour de la compétition. L'index de l'équipe est calculé selon la règle FFG.

L'index maximum pour participer est 53.4, les index supérieurs à 36.4 sont ramenés à 36.4

*Les règlements de la FFG s'appliquent et sont complétés par les règlements et règles locales spécifiques de l'épreuve. Le Comité de l'épreuve est constitué de deux représentants du Comité de Golf de l'Ain et du président de l'AS du club accueillant la rencontre ou de son représentant. La participation au Challenge des Entreprises de l'Ain implique l'acceptation du présent règlement.*

Inscriptions auprès du Comité départemental de l'Ain ou auprès du Golf de Gonville  
**au plus tard le 16 août 2023** (voir fiche d'inscription ci-jointe).

Le montant de l'inscription de l'équipe (600,00€ par équipe)  
est à régler par chèque à l'ordre du « Comité Départemental de Golf de l'Ain ».

A envoyer au Comité Départemental de Golf de l'Ain - c/o Golf de la Sorelle  
Domaine de Gravagneux - 01320 Villette / Ain.

**Les inscriptions ne sont effectives qu'à réception du règlement,  
au plus tard le 16 août 2023.**

**Participation limitée à 22 équipes dans l'ordre de réception des inscriptions complètes.**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter  
le Comité de l'Ain, Rolland Péchard rolland.pechard@gmail.com  
ou le golf de Gonville accueil@golfgonville.com

Semaine du Golf dans l'Ain 2023  
13<sup>e</sup> CHALLENGE DES ENTREPRISES  
JEUDI 24 AOÛT 2023

## FICHE D'INSCRIPTION D'UNE ÉQUIPE

Entreprise : \_\_\_\_\_

Contact : Nom \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

@dresse mail \_\_\_\_\_

Noms prénoms des joueurs / joueuses	Index	n° de licence
1.		
2.		
3.		
4.		

**Le montant de l'inscription de l'équipe (600,00€ par équipe)**  
est à régler par chèque à l'ordre du « Comité Départemental de Golf de l'Ain ».  
A envoyer au Comité Départemental de Golf de l'Ain - c/o Golf de la Sorelle  
Domaine de Gravagneux - 01320 Villette / Ain.

**Les inscriptions ne sont effectives qu'à réception du règlement,  
au plus tard le 16 août 2023.**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter  
le Comité de l'Ain, Roland Péchard [rolland.pechard@gmail.com](mailto:rolland.pechard@gmail.com)  
ou le golf de Gonville [accueil@golfgonville.com](mailto:accueil@golfgonville.com)